

FICHE TECHNIQUE :

Diplôme d'Université d'Angers : « Accompagnement à la Parentalité » – à Lyon, 2026

CONTEXTE :

L'**afccc** nationale, **organisme de formation** associatif spécialisé dans les questions du couple et de la famille, organise **en partenariat avec l'Université d'Angers**, un **Diplôme d'Université d'Accompagnement à la Parentalité, à Lyon en 2026**.

La FFER, également partenaire, l'organise à Toulouse.

FORMATION CONTINUE QUALIFIANTE :

Le **Diplôme d'Université** sera délivré en fin de parcours par l'**Université d'Angers**.

L'**afccc** nationale assure la mise en œuvre de la formation déployée à Lyon.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS :

Ce **Diplôme d'Université** s'adresse aux professionnels :

- avec une expérience significative (salarié ou bénévole) dans le champ de la famille et de la parentalité,
- **et** a minima un diplôme Bac +3 ou un diplôme (niveau 6) en travail social, sanitaire ou éducatif.

Métiers concernés – tous les métiers des champs concernés par la famille, l'enfance, la parentalité.

Par exemple (liste non exhaustive) : Assistant social (AS), éduc spé, éduc jeunes enfants, intervenant en espace rencontre, médiateur, CCF, CESF, référent famille, coordinateur, responsable institutionnel, associatif, élus, responsables de structures d'accueil, infirmier-e, infirmière-puéricultrice, sage-femme, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, médecin, juriste, magistrats, professeur des écoles, directeur de crèches, intervenant social en milieu scolaire (CPE, etc.), et autres professionnels ou bénévoles avec pratique auprès des parents.

ADMISSIONS :

Candidatures en ligne (hébergées sur le site web de l'Univ. d'Angers) : **[date à préciser]**

Pour déposer votre candidature dans la période indiquée : [Formulaire Candidature DUAP LYON 2026](#)

Sélection sur dossier : lettre de motivation incluant le « projet professionnel du candidat dans le champ de l'accompagnement à la parentalité ».

DUREE DE LA FORMATION :

Ce **diplôme d'université** est de **205 heures**. Elles sont réparties en **8 modules**.

Les modules sont de 3 jours : **2 jours en présentiel à Lyon** et **1 journée en distanciel** *par module*.

Répartition du temps de formation (205 h) :

- ✓ 56h de cours en **distanciel** dispensés par l'Université d'Angers (plateforme dédiée, accès internet)
- ✓ 73h de cours en **présentiel** dispensés à Lyon (professeurs universitaires, professionnels du secteur)
- ✓ 25h d'**analyse de la pratique** en présentiel en petits groupes (professionnelles dédiées)
- ✓ 16h d'**accompagnement projets** en présentiel en demi-groupes (formatrices dédiés)
- ✓ 35h de **stage** (découverte d'une autre structure professionnelle) au cours de la formation

NB : Prévoir un temps de travail personnel en complément de la formation (environ 70h)

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

L'objectif de la formation est d'**accompagner les professionnels à la réflexion, l'élaboration et la mise en place, sur le terrain, de projets d'accompagnement à la parentalité**, que ce soit dans le cadre de dispositifs efficaces ou innovants, en tenant compte des besoins en constante évolution des familles et de leurs spécificités.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :

Acquérir, approfondir des connaissances théoriques et pratiques en s'appuyant sur des apports pluridisciplinaires variés, dans une perspective pluridimensionnelle

Comprendre les enjeux politiques, juridiques, sociaux, psychiques impliqués dans l'accompagnement à la parentalité pour s'ouvrir aux différents champs pratiques concernés par cette question

Repérer les spécificités de sa propre expérience dans ce domaine pour la questionner et la confronter avec d'autres, et faire évoluer sa pratique pour acquérir une posture professionnelle mieux adaptée et plus experte

Construire un projet d'accompagnement à la parentalité en situation professionnelle et développer la capacité d'en rendre compte aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

CONTENU DE LA FORMATION :

- 1) La formation a été pensée avec une approche **pluridisciplinaire des connaissances** :
 - => approche **sociologique, anthropologique, historique, juridique**
 - => approche **psychologique**
 - => approche « **terrain** » permettant d'identifier les dispositifs existants de soutien à la parentalité
- 2) La formation favorise **un apprentissage à l'écoute clinique** :
 - => **analyse des pratiques** tout au long de la formation
- 3) La formation permet **l'élaboration d'un projet professionnel** :
 - => les personnes en formation **élaborent un ou des projets d'accompagnement à la parentalité** à mettre en place sur le terrain, que ce soit dans le cadre de dispositifs efficaces ou innovants. Ces projets tiennent compte des besoins des familles et de leurs spécificités.

INTERVENANTS :

Les intervenants sont des enseignants-chercheurs, des professeurs émérites, des professionnels du champ de la parentalité, des formateurs praticiens expérimentés, des psychologues.

Parmi les intervenants en 2025 : Gérard NEYRAND, sociologue, Emmanuel GRATTON, sociologue clinicien, Jean-Pierre DURIF VAREMBONT, directeur de recherche émérite, Yves DENECHERE, professeur d'histoire contemporaine

CALENDRIER :

Les cours en distanciel seront disponibles via une plateforme dédiée.

Les cours en présentiel auront lieu à **Lyon** aux dates ci-dessous :

- Module 1** **Les enjeux de l'accompagnement à la parentalité** – Janvier ou Septembre
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition entre le module 1 et 2
- Module 2** **Les processus en jeu dans le devenir parent** – Février ou Octobre
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 2
- Module 3** **Les processus en jeu en situation de séparation et/ou de conflits conjugaux** – Mars ou Nov.
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 3
- Module 4** **Les processus en jeu en situation de handicap** – Avril ou Décembre
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 4
- Module 5** **Conduite de projet en matière d'accompagnement à la parentalité et implication personnelle** – Septembre ou Janvier
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 5
- Module 6** **Pratiques professionnelles face à des parents en difficultés sociales et/ou psychiques**
– Octobre ou Février
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 6
- Module 7** **Pratiques professionnelles face à des parents d'adolescents et face à des configurations familiales complexes** – Novembre ou Mars
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 7
- Module 8** **Pratiques professionnelles innovantes et construction de projets** – Décembre ou Avril
Jeudi, Vendredi [date à préciser] en présentiel à Lyon
+ 7h en distanciel asynchrone à disposition avant le module 8

VALIDATION DES ACQUIS ET EVALUATION :

Un **dossier thématique écrit** à l'issue des 4 premiers modules & un **pré-rapport de projet professionnel écrit** à l'issue des 4 premiers modules :

=> ces 2 épreuves valident les 4 premiers modules et conditionnent la poursuite de la formation

En fin de formation, un **rapport écrit conceptuel et pratique du projet d'accompagnement à la parentalité**, et une **présentation orale du parcours et de l'élaboration du projet**, devant un jury.

Remise du diplôme par l'Université d'Angers.

COÛT : Le coût de la formation diplômante est de : **3400 €** (auquel s'ajoutent les droits universitaires).

Attention, la formation n'est pas éligible au CPF à ce stade.

Pour un devis, contactez l'**afccc** : secretariat@afccc.fr

INSCRIPTIONS :

Lors du dépôt de sa candidature en ligne sur la plateforme de l'université d'Angers, le futur stagiaire doit connaître le financement de sa formation : financement personnel ou financement au titre de la formation continue obtenu auprès d'un organisme (employeur, OPCO...)

Une fois la période d'admission en ligne terminée, une commission pédagogique de recrutement se réunit, généralement dans les 10 jours. Les candidats reçoivent ensuite une réponse par mail.

Les candidats admis sont alors invités à s'inscrire auprès de l'Université ; ce processus est accompagné par le secrétariat de l'**afccc**.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour en savoir plus, merci de :

Télécharger la plaquette du DUAP de l'Université d'Angers.

Vous pouvez également consulter [le site de l'Univ Angers - Information DUAP](#)

Infos **DUAP à Lyon** merci d'adresser vos messages à :

Clotilde FRACKOWIAK, secrétaire de l'Institut de formation de l'**afccc** : secretariat@afccc.fr

Christine HERITIER, responsable DUAP Lyon pour l'**afccc** nationale en sera informée.